

## RÈGLEMENT COUPE DE LA LIGUE AUVERGNE 2025

### 1 : CALENDRIER

La Ligue de Karting d'Auvergne  
Organise La Coupe de la Ligue Karting Auvergne 2025

Suivant les dates suivantes :

04 mai 2025	Circuit de Bicêtre	ASK PUMA FOREZ (42)
15 juin 2025	Circuit de Montravel	ASK VILLARS (42)
12 octobre 2025	Circuit du Lissartel	ASK CLUB DE PERS (15)



### 2 : ORGANISATION

Les ASK de Puma Forez, Villars et Club de PERS organisent suivant le calendrier de l'article 1 les épreuves comptant pour la Coupe de la Ligue Auvergne 2025. Chaque épreuve sera organisée sur 1 journée, conformément aux règlements technique et sportif CIK/FIA en vigueur, aux annexes sportives et techniques FFSA en vigueur et au présent règlement particulier.

### 3 : PILOTES ADMIS

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence FFSA de compétition ou d'entraînement ou d'un titre de participation National Course Club Karting, ou d'un titre de participation Annuel National Ecole Française de Karting.

### 4 : DROITS D'ENGAGEMENTS

Le montant des engagements est fixé à 50 € pour la catégorie EFK et 80 € pour les autres catégories.

### 5 : CATÉGORIES ADMISES

Catégories fédérales :

Groupe 1	Minikart
Groupe 2	Mini 60
Groupe 2	Minime (autorisée sans classement)
Groupe 3	Nationale
Groupe 4	Sénior – Master – Gentleman
Groupe 5	KZ2 – KZ2 Master – KZ2 Gentleman



### 6 : COHABITATION DES CATÉGORIES

La cohabitation des catégories sera conforme à l'annexe sportive FFSA 2025.

- ➔ Un classement séparé du groupe 5 pourra être établi comme suit, suivant le nombre d'engagés :
  - Groupe 5C réservé aux pilotes confirmés
  - Groupe 5E réservé aux pilotes néophytes

## RÈGLEMENT COUPE DE LA LIGUE AUVERGNE 2025

### 7 : POIDS DES CATÉGORIES

Les poids des catégories seront les poids indiqués dans l'annexe technique FFSA en vigueur.

Particularités : - le poids appliqué pour le groupe 4 sera celui de la catégorie senior.  
- le poids appliqué pour le groupe 5 sera celui de la catégorie KZ2.

### 8 : PNEUMATIQUES KARTS ET MATÉRIELS ADMIS

Chaque pilote disposera de 4 pneumatiques (2AV et 2AR) pour toute la manifestation.

Les 4 pneumatiques seront scannés lors de la vérification technique du matériel, ou marqués à l'arrivée de la séance chronométrée par les commissaires techniques.

En cas de crevaison constatée par un officiel de la manifestation, il sera possible de remplacer le pneumatique défectueux en cours de manifestation par un pneumatique ayant déjà roulé.

Compte de tenu de la mixité du matériel admis par groupe, les pneumatiques autorisés dans le groupe seront en priorité ceux prévus dans la catégorie selon règlement technique FFSA ou par le règlement de la coupe de marque concernée.

**Dans aucun groupe, les pneus « gommes tendres » ne seront autorisés (Véga blanc par exemple).**

**L'équivalence de pneumatique devra être validé par les commissaires techniques.**

### 9 : DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

La compétition se compose d'essais libres officiels, de séances chronométrées, de manches qualificatives, éventuellement d'une pré-finale ou super-manche et d'une phase finale.

Un horaire sera diffusé et affiché le samedi précédent l'épreuve en fonction des participants et des groupes présents lors de cette épreuve.

La présence du transpondeur, en état de marche sous la responsabilité du pilote, est obligatoire à partir de la première séance d'essais libres officiels.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing. En cas d'absence au briefing le pilote se verra pénalisé par l'annulation de ses 3 meilleurs temps des essais qualificatifs.

Les essais chronométrés se dérouleront pendant une séance limitée dans le temps à un maximum de 6 min, avec un système de pointage électronique. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation est interdit.



**Principe de déroulement :** L'épreuve se déroulera de la façon suivante : essais chronométrés, manches qualificatives, éventuellement pré-finale ou super-manche et finale. Il n'y aura pas de repêchage.

Durée des manches qualificatives :	8' + 1 tour
Durée des pré-finale :	10' + 1 tour
Durée des finales :	12' + 1 tour

Essais libres officiels de : **08h00 à 10h00**

Course club de : **10h00 à 18h00**

## RÈGLEMENT COUPE DE LA LIGUE AUVERGNE 2025

### 10 : CLASSEMENT

Classement de l'épreuve : le classement se fera selon l'arrivée de la finale.

Classement de la Coupe de la Ligue :

Seuls les pilotes de la ligue d'Auvergne seront classés à la Coupe de la Ligue.

Attribution des points à tous les finalistes

Le classement de chaque pré-finale et de chaque finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

20 points au 1 <sup>er</sup>	11 points au 4 <sup>ème</sup>	5 points au 7 <sup>ème</sup>
16 points au 2 <sup>ème</sup>	9 points au 5 <sup>ème</sup>	3 points au 8 <sup>ème</sup>
13 points au 3 <sup>ème</sup>	7 points au 6 <sup>ème</sup>	2 points au 9 <sup>ème</sup>
1 point au-delà du 9 <sup>ème</sup>		



A l'issue des 3 journées il y aura 6 résultats possibles (2 résultats par journée : pré-finale + finale, le classement final du championnat de ligue se fera par addition des 5 meilleurs résultats.

### 11 : REMISE DES PRIX

Une remise de coupes sera effectuée par le club organisateur le soir de chaque épreuve.

Une remise de prix sera organisée par la Ligue de Karting en fin de saison. Les récompenses seront offertes par la Ligue de Karting lors d'une remise des prix commune avec la ligue du sport automobile d'Auvergne.

Pour prétendre à son lot le pilote devra être présent à la remise des prix.

### 12 : OFFICIELS

Les officiels seront désignés sur le règlement particulier de l'épreuve déposé à la FFSA.

### 13 : CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage pourra être effectué en cours ou à l'issue de l'épreuve ou au cours des essais.

---